

Hémodialyse chronique : MRSA infection- prise en charge

MESURES ADDITIONNELLES CONTACT : PATIENT INFECTÉ PAR MRSA

Les « **Recommandations et procédures de prise en charge des patients porteurs de MRSA dans un établissement de soins aigus** » ont fait l'objet d'un document spécifique élaboré par l'Unité HPCI. Ce document est à disposition de tous les hôpitaux de soins aigus du canton de Vaud (site Internet www.hpci.ch).

Les recommandations émises dans cette fiche technique visent à synthétiser les mesures à prendre vis-à-vis du patient hémodialysé infecté par MRSA, sachant que ce dernier est le plus souvent hospitalisé et bénéficie d'un traitement anti-infectieux associé à un traitement de décolonisation topique. En dehors du traitement de décolonisation topique traditionnel, une préparation pré-dialyse est proposée aussi longtemps que le patient est infecté, voir colonisé (FT Hémodialyse chronique – MRSA colonisation : prise en charge).

Le diagnostic d'infection est sous la responsabilité du médecin en charge du patient et peut concerner les urines, les plaies, mais surtout **le site d'accès vasculaire** et plus rarement les poumons. A l'examen clinique, des signes d'infection sont mis en évidence, tels que :

- Site d'accès vasculaire → Douleur, rougeur, chaleur, œdème
→ Ecoulement
→ Température
- Plaies → Douleur, rougeur, chaleur, œdème
→ Ecoulement purulent
→ Température
- Urines → Douleurs mictionnelles
→ Gêne dans la région du pubis
→ Pollakiurie

Prise en charge du patient :

1. Planification de la séance d'hémodialyse

- Prévoir le patient en fin de journée.

2. Accueil et placement du patient

- Placement du patient en zone dédiée.
- Désinfection des mains du patient au moyen d'une solution hydro-alcoolique

3. Répartition du personnel

Le personnel prenant en charge un patient infecté par MRSA peut prendre en charge simultanément des patients non infectés, à condition que le patient soit traité en zone dédiée et que soient appliquées

- les Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection
et
- les Mesures Additionnelles contact (FT Hémodialyse chronique - Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection, FT Mesures Additionnelles contact)

4. Tenue vestimentaire du personnel

Port d'une sur blouse imperméable à usage unique pour tout contact avec le patient et son environnement direct (FT Mesures Additionnelles contact)

5. Choix du générateur d'hémodialyse

Les patients infectés par MRSA peuvent être dialysés sur tous les générateurs, excepté ceux réservés aux patients HBsAg positifs.

6. Retraitement du filtre d'hémodialyse

En cas d'usage multiple, les filtres d'hémodialyse utilisés chez les patients infectés par MRSA peuvent être retraités selon les règles en vigueur (FT Hémodialyse chronique – entretien générateur)

7. Retraitement des dispositifs médicaux à usage multiple

Se référer à la fiche technique « Précautions Standard et Bonnes pratiques d'injection »

Mesures à prendre avant le transfert du patient en hémodialyse :

Préparation antiseptique pré-dialyse du patient

A effectuer avant chaque séance d'hémodialyse indépendamment du fait que le patient soit hospitalisé ou à domicile et ce aussi longtemps que le patient est infecté par MRSA

- Douche ou toilette corporelle avec un savon désinfectant à base de chlorhexidine

Modalités d'application du savon antiseptique

1. Mouiller soigneusement la peau
2. Laver tout le corps avec 10 ml de solution en faisant mousser (insister au niveau des aisselles, des organes génitaux et du pli interfessier)
3. Laisser agir 3 min
4. Rincer abondamment

Transport du patient hospitalisé

- Habiller le patient de vêtements propres et lui demander de procéder à une désinfection hygiénique des mains par friction au moyen d'une solution hydro alcoolique.
- Si le patient est transporté en lit, revêtir le lit de draps propres.
- Au terme du transport, la personne ayant accompagné le patient procède à une désinfection des mains au moyen d'une solution hydro alcoolique. Elle n'a pas besoin de porter une surblouse de protection.

Suivi du patient infecté

Selon le document « **Recommandations et procédures de prise en charge des patients porteurs de MRSA dans un établissement de soins aigus** » (site Internet www.hpci.ch)